



L'Amable Confrère

La vertu d'un prêtre trouve son criterium le plus sûr dans les rapports de ce prêtre avec ses supérieurs et ses confrères. Plus il est saint, plus il témoigne d'estime, de dévouement, de bonté à ses frères dans le sacerdoce, plus il montre de soumission et de respect à son évêque.

Il est des prêtres qui doivent conserver précieusement, dans le coin le plus intime de leur âme, le souvenir du bien que leur a voulu ou que leur a fait le Père Michel. Tous ceux qui ont eu, ne fût-ce qu'une fois, recours à ses conseils ou à son hospitalité, savent avec quelle délicate générosité il prodiguait l'une et les autres.

Un prêtre sans poste fixe se laissait héberger depuis quelques mois par la charité du curé de Buckingham. Il prenait très ponctuellement les soins et le repos exigés par une santé jadis précaire. Les forces maintenant revenaient à vue d'œil, mais le convalescent ne parlait ni de travailler ni de déraiper. En semblable occurrence, plusieurs eussent amorcé une promotion quelconque ou simplement donné congé à un hôte plus ou moins importun. Point ne le fit M. Michel. Il se déclarait radicalement incapable de fermer sa maison à un confrère.

A mesure qu'il avançait en âge, il se regardait un peu comme le père des jeunes prêtres de son entourage et en particulier de ses vicaires. L'un de ces derniers disait : Le Père Michel m'appelle *his boy*, et j'en suis fier.

